

NOU[S]VELLES



DOSSIER: LE CSP VAUD SE DÉPLOIE

(ÉDITO) Se rapprocher des habitants des régions éloignées de Lausanne, regrouper les différentes consultations sociales, juridiques et conjugales, rendre plus visible l'enseigne du CSP Vaud, sont des gages d'accessibilité fondamentaux. Ils rejoignent un de nos objectifs stratégiques prioritaires: offrir un accès global et ouvert.

L'enjeu de l'accessibilité est révéélé encore plus en temps de crise. Celle que nous traversons nous le rappelle au quotidien. C'est dans ces moments que la population a plus que jamais besoin d'informations, d'une orientation claire et d'accompagnement. Elle doit savoir facilement à qui s'adresser et où se rendre. C'est

le pari que le CSP Vaud fait en ouvrant cet automne un nouveau Pôle social à Yverdon, comme il l'a fait à Payerne en 2019.

L'ouverture des permanences socio-juridiques pour les jeunes dans le Nord Vaudois et la Broye marque aussi une étape importante. Cette offre décentralisée, au profit d'une région abritant de nombreuses institutions de formation postobligatoire, était attendue de longue date.

L'articulation entre les différentes prestations du CSP Vaud dans un même lieu offre aussi des occasions de synergie intéressantes avec les professionnel-le-s du réseau. Le CSP

Vaud poursuit l'ambition de renforcer sa fonction de centre de compétences spécialisé. Dans cet esprit, ce numéro des *Nouvelles* présente les publications actualisées et numériques du Service juridique (voir page 8).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro qui montre que la pandémie n'a pas réussi à freiner l'ambition de l'institution d'être toujours à l'écoute des besoins de la population. Je vous remercie pour votre fidélité et votre soutien.

Bastienne Joerchel, directrice

[MON JOB AU CSP]**PAULINE PONNAZ, 27 ANS,
GESTIONNAIRE EN INTENDANCE**

© Florine Keller

Cela fait maintenant un an que Pauline Ponnaz a rejoint l'équipe du CSP Vaud. Une aventure, puisque six mois après son arrivée, c'est le Covid-19 qui s'invitait dans nos vies et dans nos locaux, la mettant au défi de s'adapter immédiatement à cette nouvelle donne. Elle s'est occupée de l'achat des fournitures de protection nécessaires, de l'organisation des tournées de désinfection des lieux, puisque des personnes sont tout de même restées au travail en présentiel (Accueil, direction, secrétariat pour une part).

«J'ai terminé ma formation en 2013 et j'ai acquis de l'expérience dans une garderie avant d'arriver au CSP Vaud. Je m'occupe de la maintenance de l'ensemble des bureaux du CSP Vaud répartis sur trois sites à Lausanne. Je dois veiller au grain et prendre toutes les dispositions pour l'entretien et les réparations. Je suis aussi responsable de l'organisation des nettoyages, en y participant moi-même. Deux femmes de ménage complètent l'équipe: une ancienne collègue, qui est là depuis trente ans, et une nouvelle, arrivée deux mois avant moi. Au début, je les ai un peu surprises, car j'ai introduit l'utilisation de produits de nettoyage professionnels et plus écologiques. J'ai été un peu "le tourbillon" qui a mis en place des nouveaux procédés! Je gère aussi la Salle de la Fraternité, du point de vue des locaux et de sa location qui est une de mes tâches principales. Je suis aussi chargée des mises en place pour les réunions telles que celles du comité. Je me suis occupée du montage des meubles pour les nouveaux bureaux loués à l'avenue de Rumine et à Yverdon.

La situation Covid-19 m'a bien sollicitée. Au-delà de toutes les questions de désinfection et d'approvisionnement, il faut aussi penser à une autre présentation des collations par exemple. Ce poste est très varié, j'alterne entre travail de terrain et organisation à l'ordinateur. Et j'apprécie beaucoup, au CSP Vaud, la marge de manœuvre qui nous est laissée pour organiser notre travail et notre horaire. Je suis très contente d'être ici; il règne une bonne ambiance entre collègues et cela donne envie d'y rester.»

Propos recueillis par Evelyne Vaucher Guignard

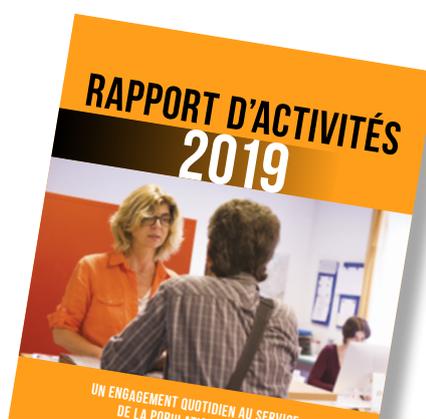
[BRÈVES]**UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SEREINE**

Une situation financière saine, des activités sociales foisonnantes et l'élection de deux nouveaux membres du comité: le CSP Vaud a tenu son Assemblée générale lundi 14 septembre. Elle était organisée en présentiel dans la Salle de la Fraternité et en visioconférence; tout cela pour veiller au respect des mesures de protection sanitaire.

Accueillis par une présidente, Anne Baehler Bech, enchantée de les retrouver après le report de l'Assemblée prévue au mois de juin, les membres ont accepté le rapport d'activités, les comptes et le budget à l'unanimité.

Deux nouveaux membres ont été élus au comité: Virginie Lamien, responsable promotion des formations et des métiers à HévivA, l'association professionnelle vaudoise des institutions médico-psycho-sociales, et Alexandre Cavin, secrétaire général de la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération). Le CSP Vaud se réjouit de pouvoir bénéficier de leurs compétences et de leur enthousiasme.

Notre directrice, Bastienne Joerchel, a axé son discours sur l'évocation des mois passés depuis les mesures prises par le Conseil fédéral à mi-mars. Elle s'est déclarée très fière de la réactivité de l'équipe dans la réorganisation rapide qui a été effectuée. Tout le monde s'est mobilisé en un temps record pour pouvoir continuer à offrir les prestations de soutien à la population à distance, par téléphone et par courriel sans interruption. Elle a aussi évoqué l'activité d'aide d'urgence mise sur pied en quelques jours avec Caritas Vaud pour soutenir les très nombreuses personnes n'ayant pas droit aux aides publiques.



Téléchargez le rapport d'activités
Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

[ACTU]**À VOS AGENDAS : CONFÉRENCE-DÉBAT EN LIGNE**

Caritas Vaud et le CSP Vaud organisent une conférence-débat le 29 octobre pour un premier échange sur les leçons à tirer de leur expérience d'aide directe pendant la période de semi-confinement.

En Suisse, des milliers de personnes travaillent et subviennent à leurs besoins sans pour autant bénéficier d'un filet social digne de ce nom en cas de crise ou de difficultés. Les profils sont divers : les personnes sans papiers qui contribuent activement au bon fonctionnement de notre économie, les étudiant-e-s qui financent leurs études par des petits boulots payés à l'heure, les «petits» indépendants ou encore les personnes et les familles qui vivent avec des revenus juste au-dessus des normes d'intervention sociale.

C'est la dure réalité que la crise du coronavirus a mise en lumière. Dès le mois de mars, Caritas Vaud et le CSP Vaud se sont mobilisés pour répondre aux besoins immédiats de cette population précarisée en constituant un Fonds d'aide d'urgence privé et en engageant leurs équipes sur le terrain. En quelques mois, ce sont plus d'un million de francs d'aides financières et alimentaires qui ont été distribuées à ces personnes qui, à la suite de la perte subite de leur revenu, ont plongé dans une grande détresse sans pouvoir bénéficier d'aucune aide publique. Caritas Vaud et le CSP Vaud ont souhaité tirer un premier bilan et amorcer une réflexion collective mobilisant tous les acteurs concernés pour qu'une détresse sociale d'une telle ampleur ne se reproduise pas.

La conférence-débat sera accessible en direct, en cliquant sur le lien disponible sur les sites internet de nos institutions. Un nombre illimité de personnes pourront ainsi y participer ! Réservez la date et rejoignez-nous !

Voir www.csp.ch/vaud

PROGRAMME**16h30 Ouverture**

Nicole Richard, vice-présidente du CSP Vaud

16h40-17h10

Engagement de Caritas Vaud et du CSP Vaud durant le semi-confinement, chiffres, témoignages et premiers constats.

Olivier Cruchon, chef du secteur Action sociale de Caritas Vaud

Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales, CSP Vaud

17h15-18h30 Table ronde

Fabrice Ghelfi, directeur de la Direction générale de la cohésion sociale, canton de Vaud.

Karine Clerc, municipale, ville de Renens, Direction Enfance-Cohésion sociale

Jean-Pierre Tabin, chercheur et professeur, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO)

Bastienne Joerchel, directrice du CSP Vaud

Pierre-Alain Praz, directeur de Caritas Vaud

Animation : Jonas Schneider, RTS

18h30 Conclusion

Mikael Karlström, président de Caritas Vaud

[ACTU]**UN LIEN PLUS CHAUD**

Le lien, c'est bien ce qui est à maintenir par ces temps de pandémie où nous devons nous protéger des virus sans nous éloigner de notre humanité pour autant. «Un lien plus chaud», c'est le slogan qui figure sur les plaques de chocolat du CSP Vaud. Elles seront en vente fin novembre, en particulier à Lausanne le week-end du **20, 21 et 22 novembre**, notez bien la date ! Nous aurons le plaisir de les vendre dans la rue (tenons-nous les pouces !) et les paroisses nous en ont commandé tout autant, voire plus, que l'année passée, merci à elles.

Mais, vous avez aussi la possibilité de passer nous acheter des cartons de chocolat, un carton = 12 plaques = CHF 60.-, directement au CSP Vaud si vous le souhaitez. Pour faire vos cadeaux, en tant que particulier, ou en tant qu'entreprise. Nous sommes à votre disposition au 021 560 60 24 pour vos questions et vos commandes.

[DOSSIER]**LE CSP VAUD PLUS FORT DANS LES RÉGIONS !**

Cet automne, le CSP Vaud a considérablement renforcé sa présence dans les régions en déployant plusieurs permanences sociales à Nyon, Payerne et Yverdon. Dans cette dernière ville, le CSP Vaud ouvre actuellement un Pôle social, à l'instar de ce qui a été fait à Payerne en 2019, en regroupant toutes ses consultations à la Maison des associations.

Depuis toujours, le CSP Vaud a porté le souci de favoriser l'accessibilité à ses prestations sociales en les rapprochant des différents lieux de vie dans le canton. Une manière non seulement de réduire les inégalités d'accès, mais aussi de pouvoir mieux comprendre les réalités locales vécues par les bénéficiaires. Cette proximité permet aussi de nourrir les collaborations avec les partenaires institutionnels et associatifs présents dans les régions.

Le CSP Vaud n'ayant pas toujours les moyens de ses ambitions, un rôle relais et moteur indéniable est joué par l'obtention de financements publics cantonaux ou communaux. La présence renforcée du CSP Vaud dans le Nord Vaudois et la Broye par le biais de ses consultations conjugales et de gestion de dettes s'explique notamment par une répartition d'attribution régionale propre aux dispositifs et aux programmes cantonaux spécifiques ; les autres régions étant assignées à d'autres institutions, PROFA pour le Programme cantonal d'aide et de conseils pour

Deux nouvelles permanences sociojuridiques pour les jeunes dans le Nord Vaudois et la Broye

Dès le mercredi 2 septembre, deux nouvelles permanences sociojuridiques, gratuites et sans rendez-vous, sont accessibles aux jeunes de 16 à 25 ans, et à toute personne en formation, à Yverdon-les-Bains et à Payerne. Elles sont destinées à répondre à leurs questions dans les domaines variés tels que bourses d'études, devoir d'entretien, problèmes financiers, difficultés familiales, questions de droit (travail, famille, pénal...) et des assurances sociales.

Renseignements**Tél.** 021 560 60 30**E-mail :** jet.service@csp-vd.ch**PÔLE SOCIAL DU CSP VAUD****A Payerne :** rue des Terreaux 10**A Yverdon :** Maison des associations, quai de la Thièle 3

Une nouvelle permanence Info-Conseil Migration à Nyon

Dès le lundi 14 septembre, le CSP Vaud a ouvert une nouvelle permanence destinée à toute personne habitant La Côte qui recherche des informations en lien avec la migration. Il s'agit de la sixième permanence décentralisée ouverte dans le canton avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI).

Infos pratiques : www.csp.ch/fraternite/permanences**Son adresse :** Maison de quartier de la Redoute, chemin de la Redoute 12, 1260 Nyon**Renseignements :** Tél. 021 213 03 53

les couples, Caritas Vaud et l'Unafin (Unité d'assainissement financier de la Ville de Lausanne) pour la gestion de dettes (ligne Parlons Cash).

Les prestations de soutien aux personnes immigrées en revanche revêtent une dimension cantonale grâce au soutien du Bureau cantonal de l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). L'ouverture de six permanences dans plusieurs régions du canton depuis 2014 en témoigne. Il en va de même pour les consultations juridiques, qui se sont déployées dans toutes les régions à partir de 1972 déjà grâce à un financement communal puis renforcé par les subventions cantonales.

Cette année un souhait de longue date a pu enfin être concrétisé : celui de proposer des permanences sociojuridiques aux nombreux jeunes du Nord Vaudois et de la Broye, grâce aux financements conjoints des deux départements cantonaux concernés, celui de l'action sociale qui soutient déjà depuis de nombreuses années le Service social Jeunes du CSP Vaud, Jet Service, et celui de la formation et de la jeunesse. Ces permanences s'adressent aux jeunes, mais aussi à leurs parents et aux professionnel-le-s qui peuvent désormais bénéficier gratuitement, et de manière confidentielle, de conseils et d'appuis sociojuridiques.

Ce projet à vocation pilote, qui devra encore être évalué avant d'être étendu au reste du canton, est emblématique de la vocation systémique et globale des actions sociales du CSP Vaud. Les expériences faites par Jet Service, à Lausanne depuis 1998, montrent en effet que la consultation en tandem, avec un-e juriste et un-e travailleur-euse social-e, offre un accès optimal à l'information, un soutien avec des composantes à la fois sociales et juridiques et la possibilité d'apporter des réponses à des situations parfois complexes. Au final, ces consultations permettent souvent d'éviter que les jeunes tombent dans la précarité et, après une période d'errance, se retrouvent à l'aide sociale.

[DOSSIER]**OÙ DAVID DOIT-IL DÉPOSER SA DEMANDE DE BOURSE ?**

Les nouvelles permanences de Jet Service à Yverdon et à Payerne ont tout de suite été sollicitées.

David a entrepris un Bachelor dans une école d'ingénieurs en septembre 2019. Ses parents sont divorcés, et il a vécu avec sa mère et ses sœurs jusqu'à sa majorité. En août 2016, alors qu'il a 19 ans, il s'installe chez son père dans le canton de Vaud, avec deux de ses sœurs. Les parents ont signé une convention qui précise que, dès août 2016, c'est le père qui prendra à sa charge l'entier des frais d'entretien inhérents à ses trois enfants. Ses sœurs sont également en formation, et David dépose une demande de bourse d'études. Sa mère habite en Valais et avait obtenu sa garde au moment du divorce, il contacte donc l'Office des bourses valaisan. Ce dernier lui rétorque que c'est son canton de domicile qui est compétent pour octroyer une éventuelle allocation de formation.

David dépose donc une demande de bourse auprès de l'Office vaudois. Il obtient un refus fin janvier 2020, au motif que

c'est le canton de domicile de sa mère, donc le Valais, qui est compétent pour l'octroi d'une bourse. L'Office vaudois considère en effet que, lorsque les parents sont divorcés, le domicile déterminant est celui du parent qui exerce principalement la garde du requérant ou de celui qui l'a exercée en dernier. David s'estime victime d'une injustice, car il vit aujourd'hui dans le canton de Vaud avec son père, et l'Office des bourses du Valais lui a dit d'y déposer sa demande. Il rédige donc une réclamation. Le refus est confirmé fin juillet 2020, soit après cinq mois d'attente. David arrive découragé et inquiet à la permanence de Jet Service à Payerne en septembre 2020, car il va commencer sa deuxième année de Bachelor et ne sait toujours pas à quel canton il doit adresser sa demande. Après avoir écouté le jeune et analysé la situation, le tandem de Jet Service (travailleuse sociale et juriste) lui propose de l'aider à motiver un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, en invoquant un article de loi qui affirme que, si les parents élisent domicile dans des cantons différents après la majorité, le domicile déterminant est bien celui du parent chez lequel il réside principalement.

Talissa Rodriguez, travailleuse sociale



[SERVICES]**COUPLE ET FAMILLE DURANT ET APRÈS LE SEMI-CONFINEMENT**

© AgenceActiveo

La pandémie du Covid-19 et le semi-confinement ont bousculé jusqu'aux sphères les plus intimes de nos relations humaines. Les professionnelles du Service consultation couple et famille du CSP Vaud ont accompagné de nombreuses personnes seules et en couple pendant et après cette période si difficile, parfois par visioconférence. Voici deux témoignages qui illustrent leur travail tout en dentelle.

COUPLE A : SE RAPPROCHER

Juste avant le confinement, Madame était en train d'envisager une séparation. Il n'y avait plus de partage, plus d'échanges, plus de communication avec son mari. Ils venaient de traverser plusieurs mois très difficiles. D'une part du côté de la famille d'origine : perte d'une des grands-mamans, difficultés avec le grand-papa et un membre proche de la famille. D'autre part à la maison : Monsieur a vécu un licenciement abusif et leurs deux enfants rencontrent des problèmes notamment de sommeil. De plus, Madame avait envisagé un changement professionnel important. Son mari l'a refusé, car il n'acceptait pas que le revenu du couple baisse. Si bien qu'elle avait repris son ancien métier, à contrecœur. Elle se retrouvait face au néant, perdue, malgré l'amour ressenti pour son mari et sa famille.

Le confinement est arrivé et le couple a pu enfin se rapprocher. Non sans difficulté, ils ont échangé autour des souffrances mutuelles. Le temps mis à leur disposition leur a aussi permis de se rapprocher de leurs enfants. Lorsque la conseillère les a reçus pour la première fois à la fin du confinement, le couple était encore en souffrance, mais Madame n'envisageait plus du tout la séparation. Monsieur, quant à lui, était soulagé et

prêt à faire un travail de couple, en plus d'un travail individuel commencé récemment. Actuellement, le couple s'est engagé dans un suivi et est motivé à avancer.

COUPLE B : ÉLIMINER LA VIOLENCE

Ce couple est suivi depuis déjà environ huit séances. La tension entre eux avait baissé, le travail de thérapie de couple les avait apaisés. Et... est arrivé le confinement.

Durant celui-ci, ils ont demandé quatre séances en raison de très fortes tensions qui sont revenues entre eux, allant jusqu'à un début de violence physique. Monsieur, très pris par son travail à l'hôpital, est épuisé. Madame concilie télétravail tout en étant avec son jeune enfant. Elle est à la fois heureuse d'avoir enfin du temps à lui consacrer, mais extrêmement stressée par la situation de son mari, pris dans des heures supplémentaires. Le suivi par Skype, chaque semaine, à distance, a permis au couple de réguler leurs angoisses respectives, de retrouver un dialogue constructif et d'éliminer tout recours à la violence. A la fin du confinement, lorsqu'ils sont revenus, ils étaient détendus. Monsieur dans un rythme plus calme, Madame encore en télétravail. L'angoisse vécue par le couple était bien mieux canalisée et avait fortement diminué.

Béatrice Leiser, conseillère conjugale et thérapeute de couple



Conseils et réflexions du Service consultation couple et famille dans le journal *L'illustré*
Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

ICRI DE LA RÉDACTION

QUAND LES ORGANISMES DU CHÔMAGE MANQUENT DE SOUPLESSE

L'un de nos usagers, Monsieur B. ressortissant étranger au bénéfice d'un permis C, travaillait depuis plusieurs années pour une entreprise en Suisse. Bien avant le début de la crise sanitaire, il avait posé deux semaines de vacances du 11 au 24 mars pour partir à l'étranger. Il a bien pu embarquer pour l'aller à la date prévue.

En raison du confinement, ou semi-confinement, décrété dans de nombreux pays dès le 13 mars, notre usager s'est retrouvé bloqué en Côte d'Ivoire, son billet d'avion pour le 24 mars ayant été annulé. Il s'est adressé chaque semaine à son opérateur de voyage pour essayer de trouver une nouvelle date de retour. En tout, sept vols ont été réservés entre le 5 mai et le 9 juillet et tous ont fait l'objet d'une annulation les jours précédents. Il a finalement pu rentrer en Suisse le 12 juillet.

Pendant ce temps, le 24 avril, il faisait l'objet d'un licenciement pour raisons économiques; son employeur fermait définitivement l'entreprise au 31 mai 2020. Monsieur B. s'est donc logiquement inscrit au chômage par courriel pour le 1er juin, n'ayant plus de revenu à partir de cette date. Dès son arrivée sur le sol suisse, il s'est adressé à la caisse de chômage pour compléter son dossier.

A sa grande surprise, la Caisse cantonale de chômage rend une décision dans laquelle elle ne reconnaît pas son droit au chômage dès le 1er juin, mais uniquement dès le 13 juillet, soit le

lendemain de son retour en Suisse. En effet, pour la caisse, le recourant n'était pas totalement empêché de rentrer en Suisse en raison de la pandémie, car l'Ambassade de Suisse avait organisé un vol de rapatriement. Sauf que ce vol était avant tout réservé aux ressortissants de nationalité suisse – ce qui n'est pas le cas de notre usager – et qu'il n'avait aucune raison de s'adresser à l'Ambassade compte tenu du fait que son opérateur de voyage lui avait à chaque fois réservé un nouveau vol de retour, de sorte qu'il s'y est fié en toute bonne foi.

Deux jours après avoir aidé notre usager à rédiger une opposition à cette décision, c'est cette fois l'ORP (Office régional de placement, qui intervient toujours parallèlement à la Caisse de chômage) qui s'est permis de rendre une décision de sanction à l'encontre de notre usager pour ne pas avoir fait ses recherches d'emploi du 1^{er} mai au 12 juillet (à distance donc), le sanctionnant de dix jours de pénalité sur ses indemnités chômage ! Si les moyens modernes peuvent parfois faire des miracles, les recherches d'emploi et les entretiens à distance, dans un contexte de crise sanitaire où l'embauche est au plus bas, paraissent bien illusoire. Si l'on comprend bien la nature et la logique de l'assurance chômage en temps normal, un peu de souplesse, en ces temps particuliers, ne ferait pas de mal ! Il est évident que le Service juridique du CSP Vaud a également accompagné l'usager pour faire opposition à cette nouvelle décision.

Eline Schwitzguébel, juriste

LAUSANNE
PAYERNE
MONTREUX



**Grande Vente
spéciale de Noël !**

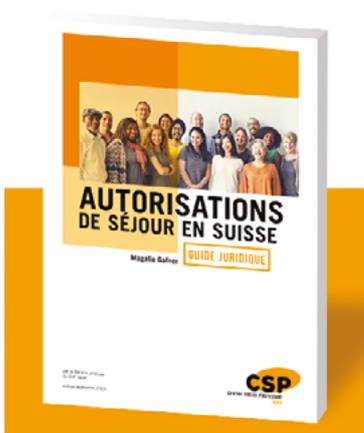
**Samedi
5 décembre
2020 !**

www.galetas.ch

MAGASIN DE SECONDE MAIN
LE GALETAS
CSP CENTRE SOCIAL PROTESTANT

LES NOUVELLES PUBLICATIONS DU CSP VAUD

AUTORISATIONS DE SÉJOUR EN SUISSE



La troisième édition du guide juridique *Autorisations de séjour en Suisse* était attendue de longue date. Une édition fraîchement actualisée, renouvelée en termes de contenus et de graphisme, et dont l'utilisation par la lectrice ou le lecteur devrait être grandement facilitée. En effet, la version numérique au format PDF (Fr. 9.-) possède des boutons de renvois internes et une table des matières apparente. Il est ainsi possible de passer d'un permis de séjour à un autre en un clic. Cette forme nouvelle, dématérialisée, permettra de tenir à jour rapidement les informations que contient ce guide, ce qui est malheureusement très souvent le cas en droit des étrangers.

En effet, la multiplicité et l'imbrication des cadres légaux qui composent la politique migratoire de la Suisse produisent une réalité d'une grande complexité. Cette dernière est encore accrue du fait des nombreuses et fréquentes modifications et révisions légales, partielles ou complètes, qui se succèdent.

Dans un domaine aussi sensible que celui-là, aussi complexe et soumis à de multiples pressions politiques, il est indispensable que les informations mises à disposition soient fiables. En effet, derrière chaque modalité de permis, il y a des femmes et des hommes en chair et en os, et les autorisations de séjour recouvrent pour elles et eux de multiples enjeux d'une importance particulière. Les professionnel-le-s du CSP Vaud, dans leurs services respectifs, en sont les témoins au quotidien. Nous espérons que ce guide rédigé par Magalie Gafner, juriste au CSP Vaud, permettra à des personnes non spécialistes de trouver les repères nécessaires lors de la recherche de renseignements précis ou techniques, mais aussi pour la compréhension des multiples implications de ces autorisations de séjour.

DIVORCER, SE SÉPARER ET AUTORITÉ PARENTALE, PRISE EN CHARGE ET ENTRETIEN DE L'ENFANT

Chaque semaine, dans le cadre des consultations, le Service juridique et le Service consultation couple et famille reçoivent des personnes ou des couples qui souhaitent parler ou recevoir des renseignements en matière de séparation, de divorce ou de prise en charge des enfants.

Autorité parentale, prise en charge et entretien de l'enfant est un nouveau contenu d'expertise des juristes du CSP Vaud qui présente, de façon accessible, les droits des enfants et de leurs parents non mariés. La première partie traite des questions liées à la filiation (reconnaissance et autorité parentale conjointe) et à la vie commune des parents non mariés. La



seconde partie, quant à elle, aborde la situation des parents ne faisant pas vie commune ou ayant décidé de se séparer (autorité parentale, prise en charge de l'enfant et entretien).

Divorcer et *Se séparer*, aide-mémoires à l'intention des couples mariés cette fois-ci, ont pu bénéficier également d'une mise à jour.

(ADRESSES)

BOUTIQUE DE MORGES

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10
www.galetas.ch

(IMPRESSUM)

Edition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60
info@csp-vaud.ch
CCP 10-252-2 – IBAN
CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16'000 exemplaires

Rédaction en chef

Nour El Mesbahi
Evelyne Vaucher Guignard

Impression

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

Ont collaboré à ce numéro

Jacqueline Gay Crosier
Bastienne Joerchel
Béatrice Leiser
Pauline Ponnaz
Caroline Regamey
Talissa Rodriguez
Eline Schwitzguébel

Photos

Agence Adveo
Florine Keller

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Haymoz.design

Relecture

Evelyne Brun

Imprimé sur papier respectant

l'environnement, certifié aux normes

FSC (gestion durable des forêts)

Disponibles sur www.csp.ch/vaud